

# L'ACSTA APPRÉCIE LES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LA SÉCURITÉ DES UNIFORMES

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) a accepté les recommandations d'un vérificateur indépendant faites à la suite de l'examen du programme des uniformes de l'Administration.

Dans sa [réponse](#) à l'examen, l'Administration a mis en place plusieurs mesures afin de s'assurer que le programme des uniformes est toujours sécuritaire, rentable et efficace pour communiquer la présence de l'ACSTA aux passagers aériens.

De nouvelles mesures sont en vigueur pour la cessation d'emploi d'un agent de contrôle. L'entrepreneur doit retirer rapidement le nom de l'employé de la base de données sur les uniformes de l'ACSTA, recueillir tous les articles d'uniforme portant le nom de l'ACSTA, les réutiliser ou les détruire, et certifier que les procédures ont été suivies. Les entrepreneurs seront pénalisés en cas de non-conformité.

Lorsqu'un fournisseur de services de contrôle en remplace un autre, le fournisseur qui quitte doit suivre des procédures clairement définies dans le cadre du nouveau plan de transition à l'égard des uniformes. Les mesures décrites assureront un changement ordonné et aideront à protéger l'intégrité de la base de données sur les uniformes.

Les changements futurs apportés au concept de l'uniforme chercheront à simplifier l'uniforme en autant que possible.

Les mesures supplémentaires comprennent la création d'un réseau par l'ACSTA, ses fournisseurs de services de contrôle et ses fournisseurs d'uniformes pour améliorer la coopération, faciliter la formation, échanger de l'information et résoudre des problèmes. Le système d'identification et de suivi de l'emploi du temps fournit aussi un autre outil aux fournisseurs pour qu'ils puissent s'assurer que seuls les agents de contrôle en service ont accès à un point de contrôle.

L'ACSTA a déjà pris des mesures pour améliorer la conformité des fournisseurs de services de contrôle. L'ACSTA a transmis ses inquiétudes aux fournisseurs de services de contrôle en novembre dernier et a récupéré les 4 600 articles d'uniforme portant le nom de l'ACSTA mentionnés dans le [rapport de Deloitte](#).

L'ACSTA est consciente du fait que la perte des articles d'uniforme peut être considérée comme un risque à la sécurité par les voyageurs et elle a pris des mesures pour améliorer le contrôle des articles d'uniforme, en particulier ceux portant le logo de l'ACSTA. Même si l'ACSTA a amélioré le contrôle des articles d'uniforme, il s'agit seulement d'une des nombreuses mesures de sécurité dans les aéroports canadiens.